

Exceptés les quelques formations à « caractère pratique » et des examens pour lesquels on trouve les moyens de fonctionner en présentiel, nos campus sont fermés depuis début novembre. Les étudiant-es et la plupart des personnels sont contraint-es de travailler chez eux, généralement avec leurs propres moyens matériels. Dans ces conditions, le service public de l'Enseignement supérieur et de la Recherche est extrêmement dégradé. Cela nourrit de la souffrance chez les personnels comme chez les étudiant-es, accroissant d'autre part leur précarité. Il en va pareillement des inégalités face aux études fortement accrues par l'isolement et l'enseignement à distance qui leur a été imposés.

La parole des enseignants et enseignants-chercheurs, de manière générale de l'ensemble des personnels, est de plus confisquée, et supplantée par une CPU et un cabinet de la ministre focalisés sur la "sécurisation juridique" de leurs circulaires. C'est pourquoi nous vous proposons de répondre au sondage suivant :

<https://questionnaire.umontpellier.fr/index.php/569376>

Ce que subit l'université est symptomatique de la grave crise à laquelle est confrontée la jeunesse. Les jeunes ont droit à l'éducation et à l'émancipation par l'accès aux connaissances et ce droit ne saurait être durablement entravé sans graves dommages.

Le maintien des cours dans les établissements pour les formations supérieures en lycées (Classes préparatoires aux grandes écoles et Sections de technicien supérieur) montre d'ailleurs ce qui est souhaitable : on apprend mieux rassemblé-es, dans les interactions avec les enseignant-es mais également entre étudiant-es.

Dans certaines formations, les conditions d'accueil dans des conditions sanitaires satisfaisantes sont d'ores et déjà remplies et permettent un retour sans attendre de certain-es étudiant-es. Nous réclamons toutefois les moyens du retour en présentiel de l'ensemble des étudiant-es. Les injonctions ministérielles à reprendre en demi-groupes en L1, souvent inapplicables, ne correspondent pas aux besoins et aux réalités des établissements. Le retour sur site doit concerner l'ensemble des étudiant-es et pas seulement les seul-es autorisé-es. Ce retour doit s'organiser dès maintenant dans des

conditions sanitaires sécurisées dont la mise en place est de la responsabilité du gouvernement. Nous exigeons donc que les moyens humains, financiers et matériels nécessaires soient attribués de toute urgence sous peine de sacrifier une génération entière d'étudiant-es.

La reprise des cours à l'université est une nécessité qui ne saurait pourtant être imposée. Il faut rompre avec les habitudes prises par le ministère et d'une certaine façon la présidence de l'université depuis le début 2020, imposant le travail sur site pour les un-es et l'interdisant pour les autres. Les personnels, expert-es de leurs missions, doivent être systématiquement associé-es aux décisions qui les concernent. Des modalités souples et progressives de reprise doivent être mises en place, en associant systématiquement les CHSCT, CT, conseils centraux et conseils d'UFR. Quant aux personnels et étudiant-es qui ne peuvent pas revenir travailler dans les locaux universitaires, elles et ils doivent pouvoir continuer temporairement à travailler à distance.

Si la protection de la santé des personnels et des étudiant-es n'est évidemment pas négociable, elle ne peut pas pour autant être opposée à la reprise. Dans ce contexte, nous demandons que soient mises en place de toute urgence des mesures exceptionnelles et en particulier des recrutements de personnels BIATSS et enseignants-chercheurs qui doivent être engagés sans tarder. Ces recrutements doivent notamment permettre de dédoubler les groupes. D'autre part, des investissements sont requis pour assainir et aérer les salles de cours, fournir le matériel de sécurité adéquat, organiser des campagnes de tests massives et régulières sur les campus pour suivre la propagation du virus. Des discussions doivent être également menées avec les CROUS et les services concernés afin de permettre aux étudiant-es et personnels de se restaurer dans de bonnes conditions.

Les organisations syndicales soussignées appellent à la mobilisation pour le retour du présentiel accompagné de moyens matériels et humains.

Le mardi 26 janvier, dans le cadre d'une mobilisation plus générale dans l'ensemble de l'Éducation, de la maternelle à l'université, nous appelons l'ensemble des personnels et étudiants à la grève et à manifester pour l'obtention de tels moyens.

A Montpellier, manifestation le mardi 26 janvier à 14h, place de la Comédie.

Nous appelons à une **Assemblée Générale** pour l'ensemble de l'Université de Montpellier, personnels et étudiants le

Vendredi 22 janvier à 12h30 en amphi 6.03 du campus Triolet et sur zoom

<https://umontpellier-fr.zoom.us/j/82122636136>

Premiers signataires : Snesup-FSU, FO ESR, Sud Education, Sud Recherche EPST, CGT-UM, SNTRS-CGT, Solidaires Étudiant-es Montpellier